

Mairie



400 chemin de l'Église
64 300 LOUBIENG



Tél : 05.59.69.19.11.
Fax : 05.59.69.01.19.
mairie@loubieng.fr
www.loubieng.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LOUBIENG

Séance du 27 février 2014

L'an deux mille quatorze, le vingt-sept février, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-François BARTHET.

Étaient présents : Messieurs Jean-François BARTHET (Maire), Jackie MENANT (2° Adjoint), Francis LARROQUE, Michel LAUDA, Serge PÉTRIAT et Lionel POURAU-MONDOUTEY ; Mesdames Nadine TESTEGUTTE (1° Adjoint), Anne-Marie BALASQUE, Annie CAMBET et Évelyne HARAMBOURE.

Membres en exercice	11
Membres Présents	10
Membre Absent	01
Pour	10
Contre	00
Abstention	00

Absent et excusé : Monsieur Hervé BERGEROT.

Secrétaire de Séance : Monsieur Lionel POURTAU-MONDOUTEY.

OBJET: ONF – Partage en nature sur pied – Bois destinés « bois de chauffage ».

Le Maire informe le conseil municipal qu'une coupe est prévue en forêt communale parcelle 1, 2 et 3 et qu'il y a lieu de décider de sa destination.

Le conseil municipal, après avoir délibéré :

- demande à l'Office National des Forêts de bien vouloir procéder au martelage de la coupe désignée ci après : parcelle 1, 2 et 3.
- décide d'affecter au partage en nature sur pied entre les bénéficiaires de l'affouage pour la satisfaction de leurs besoins ruraux ou domestique,
- décide d'effectuer le partage :
 - par feu,
- décide que l'exploitation de la coupe sera réalisée par les bénéficiaires de l'affouage sous la garantie de trois habitants solvables, soumis solidairement à la responsabilité prévue à l'article L.241.16 du code Forestier et choisi par le conseil municipal à savoir :
 - Francis LARROQUE,
 - Michel LAUDA,
 - Jacques LAMAISON,
- donne pouvoir à l'Office Nationale des Forêts de fixer le délai d'exploitation de cette coupe à l'issue du martelage (passé ce délai, n'ayant pas terminé l'exploitation de leur lot, seront considérés comme y ayant renoncé).

Ainsi fait et délibéré les jours,
mois et an que dessus, et ont
signé au registre les membres présents,
Pour extrait,
Le Maire.



Jean François BARTHET
64300
MAIRE

714112



400 chemin de l'Église
64 300 LOUBIENG



Tél : 05.59.69.19.11.

Fax : 05.59.69.01.19.

mairie@loubieng.fr

www.loubieng.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LOUBIENG

Séance du 27 février 2014

L'an deux mille quatorze, le vingt-sept février, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-François BARTHET.

Étaient présents : Messieurs Jean-François BARTHET (Maire), Jackie MENANT (2^e Adjoint), Francis LARROQUE, Michel LAUDA, Serge PÉTRIAT et Lionel POURAU-MONDOUTEY ; Mesdames Nadine TESTEGUTTE (1^{er} Adjoint), Anne-Marie BALASQUE, Annie CAMBET et Évelyne HARAMBOURE.

<i>Membres en exercice</i>	<i>11</i>
<i>Membres Présents</i>	<i>10</i>
<i>Membre Absent</i>	<i>01</i>
<i>Pour</i>	<i>10</i>
<i>Contre</i>	<i>00</i>
<i>Abstention</i>	<i>00</i>

Absent et excusé : Monsieur Hervé BERGEROT.

Secrétaire de Séance : Monsieur Lionel POURTAU-MONDOUTEY.

OBJET: ONF - Définition de l'assiette de coupe.

Le Maire donne lecture au Conseil Municipal du courrier de l'Office National des Forêts concernant la coupe à assier en 2014 dans la forêt communale.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, demande à l'Office National des Forêts :

- L'inscription à l'état d'assiette 2014 des coupes suivantes :

Serie	Parcelle	Surface	Type de coupe	Destination proposée
1	1	0,37	Amélioration	Délivrance
1	2	2,12	Amélioration	Délivrance
1	3	0,36	Amélioration	Délivrance

Ainsi fait et délibéré les jours,
mois et an que dessus, et ont
signé au registre les membres présents,
Pour extrait,
Le Maire.



Jean François BARTHET
MAIRE



400 chemin de l'Église
64 300 LOUBIENG



Tél : 05.59.69.19.11.
Fax : 05.59.69.01.19.
mairie@loubieng.fr
www.loubieng.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LOUBIENG

Séance du 27 février 2014

L'an deux mille quatorze, le vingt-sept février, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-François BARTHET.

Étaient présents : Messieurs Jean-François BARTHET (Maire), Jackie MENANT (2° Adjoint), Francis LARROQUE, Michel LAUDA, Serge PÉTRIAT et Lionel POURAU-MONDOUTEY ; Mesdames Nadine TESTEGUTTE (1° Adjoint), Anne-Marie BALASQUE, Annie CAMBET et Évelyne HARAMBOURE.

<i>Membres en exercice</i>	11
<i>Membres Présents</i>	10
<i>Membre Absent</i>	01
<i>Pour</i>	10
<i>Contre</i>	00
<i>Abstention</i>	00

Absent et excusé : Monsieur Hervé BERGEROT.

Secrétaire de Séance : Monsieur Lionel POURTAU-MONDOUTEY.

OBJET : ENCAISSEMENT CHÈQUE TRÉSOR PUBLIC.

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le chèque d'un montant de 141 € transmis par le Trésor Public concernant un dégrèvement sur le paiement de la taxe foncière 2013. Il propose aux conseillers d'accepter l'encaissement de ce chèque.

Où l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

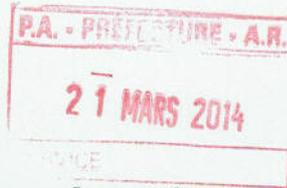
ACCEPTE le chèque n°9341911 en date du 04 février 2014 du Trésor Public d'un montant de **141,00 €**.

Ainsi fait et délibéré les jours,
mois et an que dessus, et ont
signé au registre les membres présents,
Pour extrait,
Le Maire.


 Jean François BARTHET
 MAIRE



400 chemin de l'Église
64 300 LOUBIENG



Tél : 05.59.69.19.11.
Fax : 05.59.69.01.19.
mairie@loubieng.fr
www.loubieng.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LOUBIENG

Séance du 27 février 2014

L'an deux mille quatorze, le vingt-sept février, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-François BARTHET.

Étaient présents : Messieurs Jean-François BARTHET (Maire), Jackie MENANT (2° Adjoint), Francis LARROQUE, Michel LAUDA, Serge PÉTRIAT et Lionel POURTAU-MONDOUTEY ; Mesdames Nadine TESTEGUTTE (1° Adjoint), Anne-Marie BALASQUE, Annie CAMBET et Évelyne HARAMBOURE.

Membres en exercice	11
Membres Présents	10
Membre Absent	01
Pour	10
Contre	00
Abstention	00

Absent et excusé : Monsieur Hervé BERGEROT.

Secrétaire de Séance : Monsieur Lionel POURTAU-MONDOUTEY.

OBJET: Montant de la redevance d'occupation du domaine public par les ouvrages des réseaux publics de transport et de distribution d'électricité.

Monsieur le Maire donne connaissance au conseil du décret n°2002-409 du 26 mars 2002 portant modification des redevances pour occupation du domaine public par les ouvrages des réseaux publics de transport et de distribution d'électricité.

Il propose au Conseil :

- De fixer le montant de la redevance pour occupation du domaine public au taux maximum,
- Que ce montant soit revalorisé automatiquement chaque année par application de l'index ingénierie mesuré au cours des douze derniers mois précédent la publication de l'index connu au 1^{er} janvier ou de tout autre index qui viendrait à lui être substitué.

Le Conseil Municipal, entendu cet exposé et après avoir délibéré :

ADOpte les propositions qui lui sont faites concernant la redevance d'occupation du domaine public par les ouvrages des réseaux publics de transport et de distribution d'électricité.

Ainsi fait et délibéré les jours,
mois et an que dessus, et ont
signé au registre les membres présents,
Pour extrait,
Le Maire.


 Jean François BARTHET
 MAIRE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LOUBIENG - BUDGET ANNEXE - LOTISSEMENT DE
QUOATEMAS

Séance du 27 février 2014

L'an deux mille quatorze, le vingt-sept février, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-François BARTHET.

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
11	10	9
		Pour : 9
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Étaient présents :

Messieurs Jean-François BARTHET (Maire), Jackie MENANT (2° Adjoint), Francis LARROQUE, Michel LAUDA, Serge PÉTRIAT et Lionel POURAU-MONDOUTEY ; Mesdames Nadine TESTEGUTTE (1° Adjoint), Anne-Marie BALASQUE, Annie CAMBET et Évelyne HARAMBOURE.

Procuration(s) :

Étai(en)t absent(s) :

Monsieur Hervé BERGEROT.

Étai(en)t excusé(s) :

Monsieur Hervé BERGEROT.



Date de la convocation
18 février 2014

Date d'affichage
18 février 2014

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

A été nommé(e) **secrétaire de séance** : Monsieur Lionel POURAU-MONDOUTEY

___/___/___

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2013

et publication du

___/___/___

vote le Compte Administratif de l'exercice 2013 et arrête ainsi les comptes :

Investissement

Dépenses	Prévus :	205 085,00
	Réalisé :	57 630,50
	Reste à réaliser :	0,00

Recettes	Prévus :	205 085,00
	Réalisé :	100 000,00
	Reste à réaliser :	0,00

Fonctionnement

Dépenses	Prévus :	200 365,00
	Réalisé :	2 919,21
	Reste à réaliser :	0,00

Recettes	Prévus :	200 365,00
	Réalisé :	2 919,21
	Reste à réaliser :	0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	42 369,50
Fonctionnement :	0,00
Résultat global :	42 369,50

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Loubieng

Le Maire, Jean-François BARTHET



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LOUBIENG - BUDGET ANNEXE - LOTISSEMENT DE
QUOATEMAS

Séance du 27 février 2014

L'an deux mille quatorze, le vingt-sept février, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-François BARTHET.

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
11	10	10
		Pour : 10
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Etai(en)t présents :

Messieurs Jean-François BARTHET (Maire), Jackie MENANT (2° Adjoint), Francis LARROQUE, Michel LAUDA, Serge PÉTRIAT et Lionel POURAU-MONDOUTEY ; Mesdames Nadine TESTEGUTTE (1° Adjoint), Anne-Marie BALASQUE, Annie CAMBET et Évelyne HARAMBOURE.

Procurat ion(s) :

Etai(en)t absent(s) :

Monsieur Hervé BERGEROT.

Etai(en)t excusé(s) :

Monsieur Hervé BERGEROT.



Date de la convocation
18 février 2014

Date d'affichage
18 février 2014

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

__/__/__

et publication du

__/__/__

A été nommé(e) **secrétaire de séance** : Monsieur Lionel POURTAU-MONDOUTEY

**EXAMEN ET VOTE DU COMPTE DE GESTION 2013
TRESOR PUBLIC ORTHEZ**

Le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que le compte de gestion est établi par le Comptable à la clôture de l'exercice.

Le Maire le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le compte de gestion est ensuite soumis au Conseil Municipal en même temps que le compte administratif.

**Vu le rapport de Monsieur le Maire,
Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,**

Vote le compte de gestion 2013 tressor public orthez, après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Loubieng

Le Maire, Jean-François BARTHET



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LOUBIENG - BUDGET ANNEXE - LOTISSEMENT DE
QUOATEMAS

Séance du 27 février 2014

L'an deux mille quatorze, le vingt-sept février, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-François BARTHET.

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
11	10	10 Pour : 10 Contre : 0 Abstentions : 0

Étaient présents :

Messieurs Jean-François BARTHET (Maire), Jackie MENANT (2° Adjoint), Francis LARROQUE, Michel LAUDA, Serge PÉTRIAT et Lionel POURAU-MONDOUTEY ; Mesdames Nadine TESTEGUTTE (1° Adjoint), Anne-Marie BALASQUE, Annie CAMBET et Évelyne HARAMBOURE.

Procurations :

Étai(en)t absent(s) :

Monsieur Hervé BERGEROT.

Étai(en)t excusé(s) :

Monsieur Hervé BERGEROT.



Date de la convocation
18 février 2014

Date d'affichage
18 février 2014

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

__/__/__

et publication du

__/__/__

A été nommé(e) **secrétaire de séance** : Monsieur Lionel POURAU-MONDOUTEY

AFFECTATION DES RESULTATS 2013

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,
Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2013
Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un déficit de fonctionnement de :	0,00
- un déficit reporté de :	0,00
Soit un déficit de fonctionnement cumulé de :	0,00
- un excédent d'investissement de :	42 369,50
- un déficit des restes à réaliser de :	0,00
Soit un excédent de financement de :	42 369,50

DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2013 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2013 : DÉFICIT	0,00
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	0,00
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	0,00
<hr/>	
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : EXCÉDENT	42 369,50

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à Loubieng

Le Maire, Jean-François BARTHET



Séance du 27 février 2014

L'an deux mille quatorze, le vingt-sept février, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-François BARTHET.

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
11	10	9
		Pour : 9
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Étaient présents :

Messieurs Jean-François BARTHET (Maire), Jackie MENANT (2° Adjoint), Francis LARROQUE, Michel LAUDA, Serge PÉTRIAT et Lionel POURAU-MONDOUTEY ; Mesdames Nadine TESTEGUTTE (1° Adjoint), Anne-Marie BALASQUE, Annie CAMBET et Évelyne HARAMBOURE.

Procuration(s) :**Étai(en)t absent(s) :**

Monsieur Hervé BERGEROT.

Étai(en)t excusé(s) :

Monsieur Hervé BERGEROT.



Date de la convocation
18 février 2014

Date d'affichage
18 février 2014

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

A été nommé(e) **secrétaire de séance** : Monsieur Lionel POURAU-MONDOUTEY

et publication du

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2013

vote le Compte Administratif de l'exercice 2013 et arrête ainsi les comptes :

Investissement

Dépenses	Prévus :	118 429,00
	Réalisé :	53 804,10
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévus :	118 429,00
	Réalisé :	76 170,53
	Reste à réaliser :	35 747,00

Fonctionnement

Dépenses	Prévus :	338 863,00
	Réalisé :	293 292,54
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévus :	338 863,00
	Réalisé :	261 608,06
	Reste à réaliser :	0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	22 366,43
Fonctionnement :	-31 684,48
Résultat global :	-9 318,05

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Loubieng,

Le Maire, BARTHET Jean-François



Séance du 27 février 2014

L'an deux mille quatorze, le vingt-sept février, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-François BARTHET.

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
11	10	10
		Pour : 10
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Étaient présents :

Messieurs Jean-François BARTHET (Maire), Jackie MENANT (2° Adjoint), Francis LARROQUE, Michel LAUDA, Serge PÉTRIAT et Lionel POURAU-MONDOUTEY ; Mesdames Nadine TESTEGUTTE (1° Adjoint), Anne-Marie BALASQUE, Annie CAMBET et Évelyne HARAMBOURE.

Procurations :

Étai(en)t absent(s) :

Monsieur Hervé BERGEROT.

Étai(en)t excusé(s) :

Monsieur Hervé BERGEROT.



Date de la convocation
18 février 2014

Date d'affichage
18 février 2014

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

__/__/__

et publication du

__/__/__

A été nommé(e) **secrétaire de séance** : Monsieur Lionel POURAU-MONDOUTEY

AFFECTATION DES RESULTATS 2013

Considérant	qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,	
Statuant	sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2013	
Constatant	que le compte administratif fait apparaître :	
	- un déficit de fonctionnement de :	28 674,96
	- un déficit reporté de :	3 009,52
	Soit un déficit de fonctionnement cumulé de :	31 684,48
	- un excédent d'investissement de :	22 366,43
	- un excédent des restes à réaliser de :	35 747,00
	Soit un excédent de financement de :	58 113,43
DÉCIDE	d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2013 comme suit :	
	RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2013 : DÉFICIT	31 684,48
	AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	0,00
	RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	31 684,48
	<hr/>	
	RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : EXCÉDENT	22 366,43

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à Loubieng,
Le Maire, BARTHET Jean-François



Séance du 27 février 2014

L'an deux mille quatorze, le vingt-sept février, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-François BARTHET.

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
11	10	10
		Pour : 10
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Étaient présents :

Messieurs Jean-François BARTHET (Maire), Jackie MENANT (2° Adjoint), Francis LARROQUE, Michel LAUDA, Serge PÉTRIAT et Lionel POURAU-MONDOUTEY ; Mesdames Nadine TESTEGUTTE (1° Adjoint), Anne-Marie BALASQUE, Annie CAMBET et Évelyne HARAMBOURE.

Procuration(s) :**Étai(en)t absent(s) :**

Monsieur Hervé BERGEROT.

Étai(en)t excusé(s) :

Monsieur Hervé BERGEROT.



Date de la convocation
18 février 2014

Date d'affichage
18 février 2014

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

__/__/__

et publication du

__/__/__

A été nommé(e) **secrétaire de séance** : Monsieur Lionel POURAU-MONDOUTEY

**EXAMEN ET VOTE DU COMPTE DE GESTION 2013
LE TRESORIER D'ORTHEZ**

Le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que le compte de gestion est établi par le Trésorier d'Orthez à la clôture de l'exercice.

Le Maire le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le compte de gestion est ensuite soumis au Conseil Municipal en même temps que le compte administratif.

**Vu le rapport de Monsieur le Maire,
Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,**

Vote le compte de gestion 2013 le trésorier d'orthez, après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Loubieng,

Le Maire, BARTHET Jean-François

